



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 10 du 31 octobre 2017



Campagne 2017-2018



A retenir cette semaine :

Colza

- Des nouvelles captures de charançons du bourgeon terminal
- Larves d'altises : observation des premières larves au stade L1. Suivre l'évolution des stades larvaires de grosses altises par la méthode Berlèse

Céréales

- Risque limace stabilisé mais la surveillance est de rigueur
- Risque pucerons et cicadelles toujours d'actualité avec les conditions météo ensoleillées
- Surveillez les levées et identifiez les mauvaises herbes dans vos parcelles

Important : le prochain BSV Grandes Cultures sera édité le 14 novembre 2017

Sommaire

Colza	p 2
Céréales d'hiver	p 6



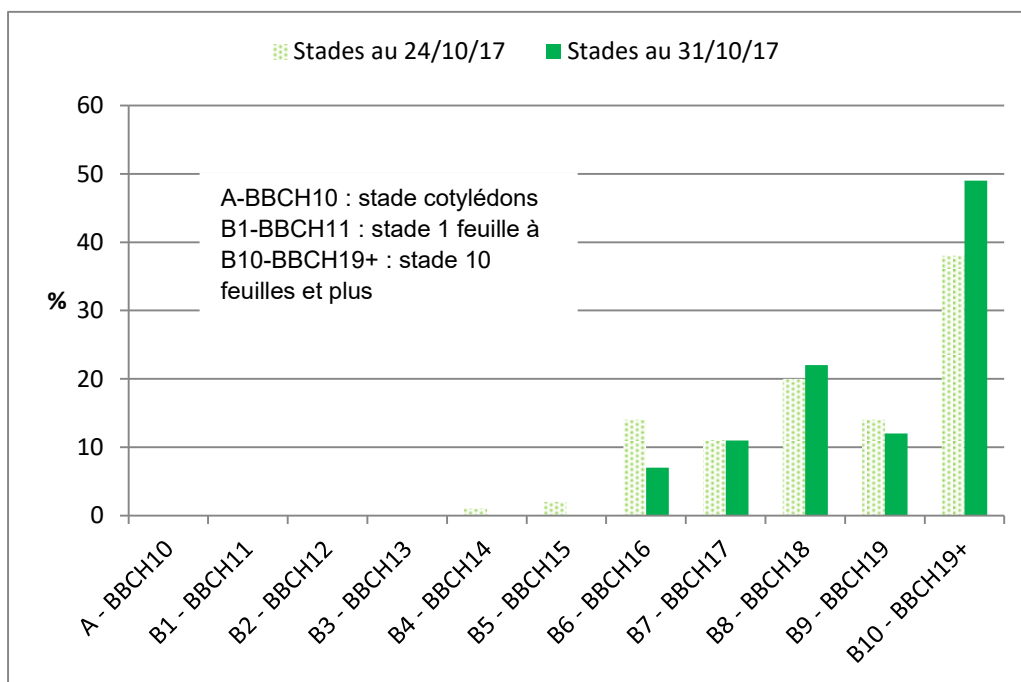
Réseau 2017-2018

Le BSV Bourgogne Franche-Comté est rédigé à partir de l'observation de 89 parcelles.

Stades des colzas

Les colzas ont encore évolué en stade depuis la semaine dernière.

Les températures plus fraîches de cette semaine et les signes de carence azotée, de plus en plus fréquents, devraient ralentir la croissance des plantes.

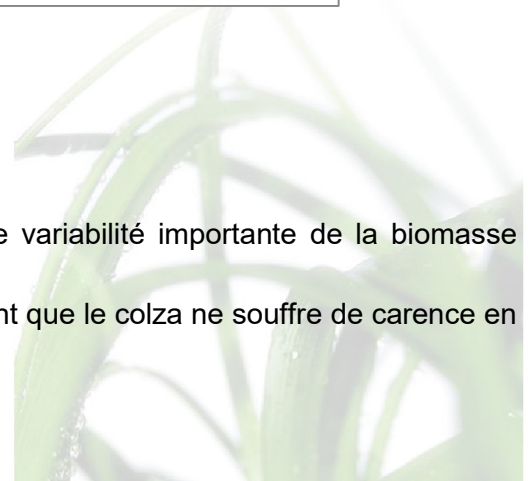


Biomasse verte aérienne

Observations :

Les premières mesures réalisées dans le réseau montrent une variabilité importante de la biomasse aérienne. Elle varie de 550 g/m² à plus de 4 000 g/m².

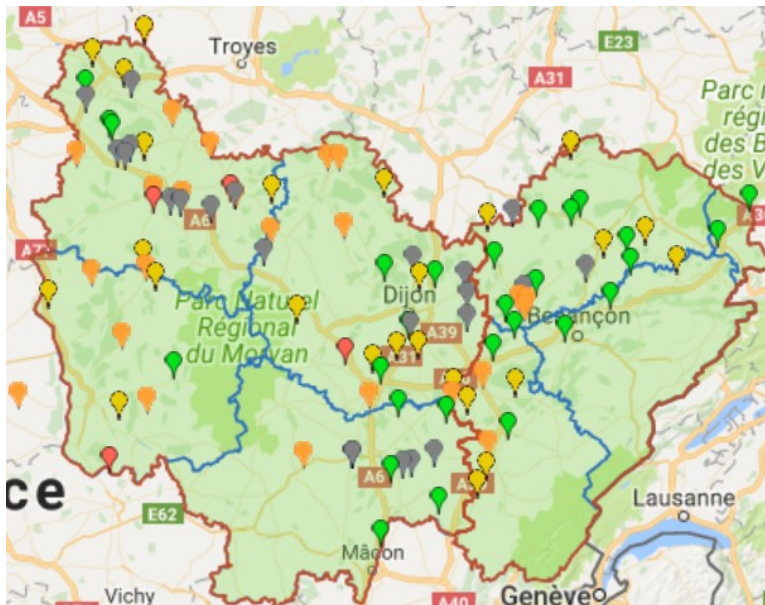
Ces mesures sont à faire avant l'arrivée des fortes gelées et avant que le colza ne souffre de carence en azote.



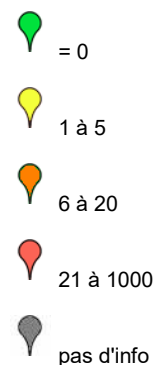


Ravageurs

Charançon du Bourgeon Terminal (CBT)



Nombre de captures dans les cuvettes du réseau entre le 25 et le 31 octobre 2017



Charançon du bourgeon terminal
Photo : H. Martin (Seine Yonne)

– Observations :

Des CBT ont été piégés dans plus de la moitié des cuvettes du réseau. Les après-midi ensoleillés de la semaine dernière ont de nouveau favorisé les vols.

– Période de risque :

Les dégâts sont causés par les larves qui se développent à l'intérieur de la plante et qui peuvent détruire le bourgeon terminal. Mais, la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va marquer le début de la période de risque.

– Analyse du risque :

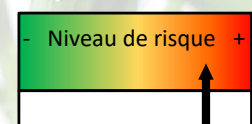
Pour les parcelles protégées depuis moins de 10 jours, le risque est faible.



Pour les parcelles protégées il y a plus de 10 jours, **mais** avec des colzas encore en croissance et une biomasse élevée (plus de 1 kg/m²), le risque est moyen.



Pour les parcelles protégées il y a plus de 10 jours, avec des colzas peu développés et une croissance à l'arrêt, le risque est de nouveau élevé.





Grosses altises LARVES

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères, qui sont sans nuisibilité sur le colza.

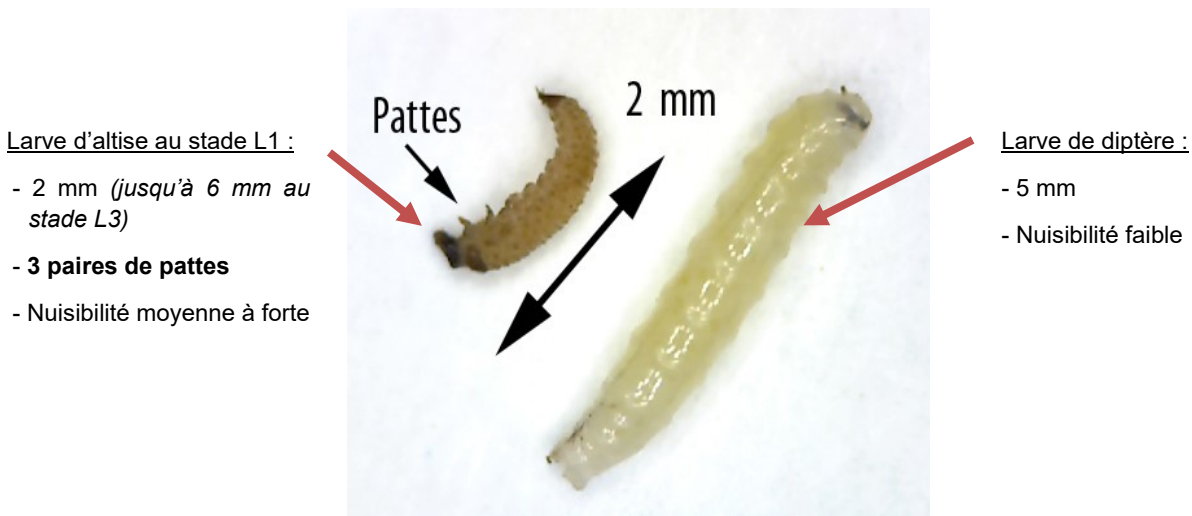


Photo : Terres Inovia

Observations :

Des larves ont été observées dans 6 parcelles du réseau, avec 5 à 40% de plantes avec au moins une larve.

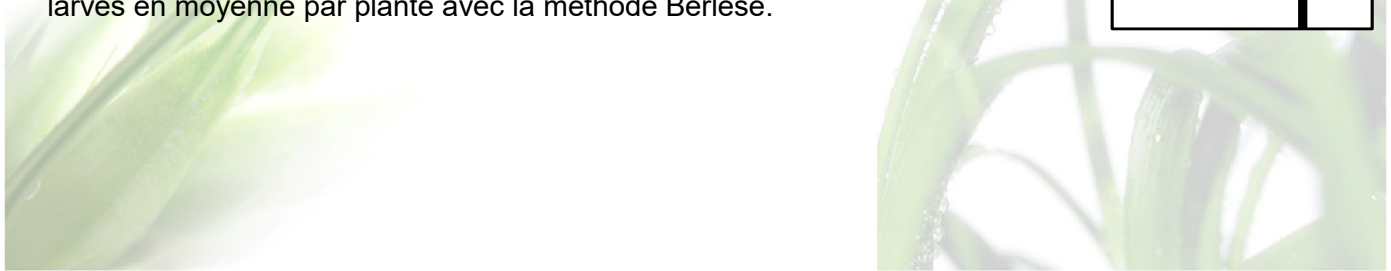
Il est urgent de suivre l'évolution des stades larvaires via la méthode Berlèse (voir ci-après ou [vidéo ici](#)), notamment dans les zones à risque (Yonne, nord Nièvre, ouest Côte d'Or).

Analyse du risque :

- Pour la grande majorité des parcelles du réseau, le seuil de nuisibilité (voir ci-dessous) n'est pas atteint et le risque est faible.

- Si le seuil de nuisibilité est atteint, le risque devient élevé.

Seuil de nuisibilité : larves présentes dans plus de 70 % des plantes ou 2,5 larves en moyenne par plante avec la méthode Berlèse.





Méthode BERLESE pour l'estimation de la pression en larves de grosse altise dans les colzas



Source Terres Inovia

Mode opératoire :

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 * 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

Pucerons verts, grosses altises adultes, baris

Des pucerons sont toujours observés dans 6 parcelles du réseau. Cependant, au-delà du stade 6 feuilles, le risque s'éloigne. Des pucerons momifiés, témoignages de la présence d'auxiliaires, sont aussi observés. Des grosses altises adultes, des baris sont localement piégés dans les cuvettes.



Pupe de syrphé (auxiliaire)
Photo : E. Joudelat (CA 89)

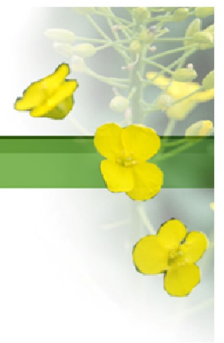


Puceron du haut, momifié
Photo : C. Robillard
(Seine Yonne)



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 31 octobre 2017



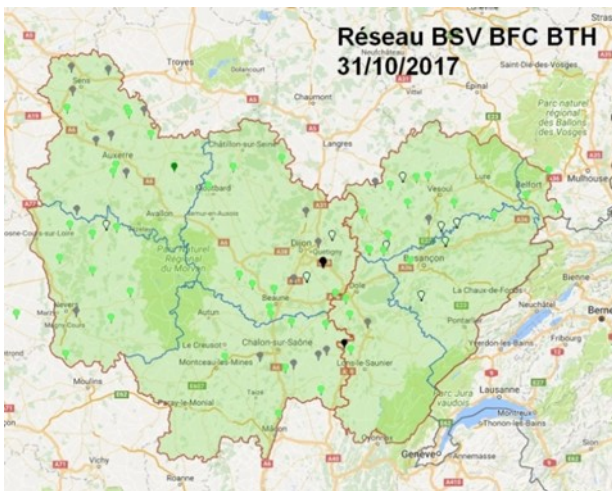
Blé



Orge H

CEREALES D'HIVER

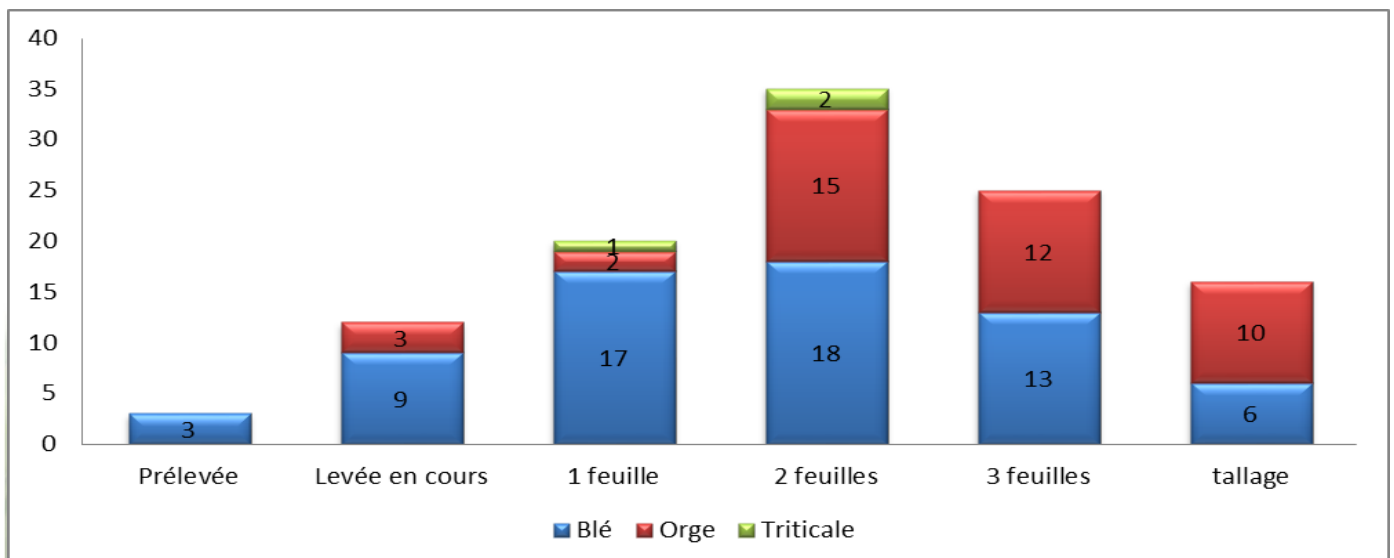
66 blés, 42 orges et 3 triticales ont été observés ce lundi.



Vert clair : levée, vert : 1 à 2 feuilles, vert foncé : début tallage, noir : prélevée, gris : non observé

Les semis d'avant le 25/09 tallent.
Les semis entre 25 et 30/09 sont au stade 3 feuilles, début tallage.
Les semis du 7/10 sont au stade 2-3 feuilles.
Les semis du 14/10 sont au stade 1-2 feuilles.
Les semis du 20/10 pointent.
Pour les semis d'avant le 10/10, les levées sont homogènes.

Stade phénologique des parcelles visitées (nombre de parcelles) :





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

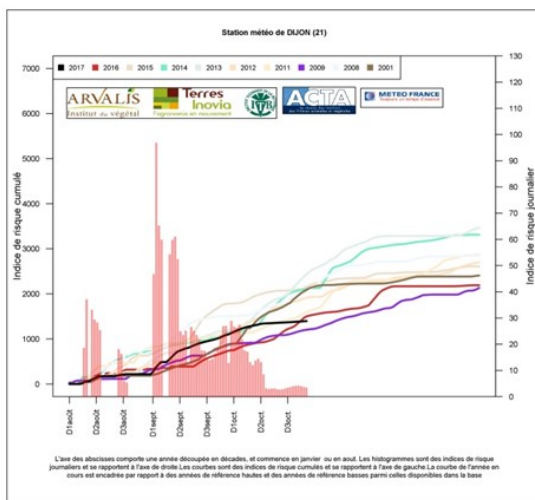


Grandes cultures n° 10 du 31 octobre 2017

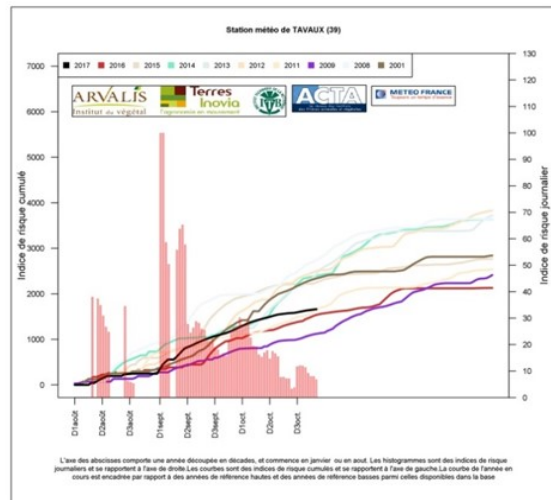
Risque limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, mottueuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – début tallage ». L'humidité observée ces jours derniers est favorable à l'activité des limaces.

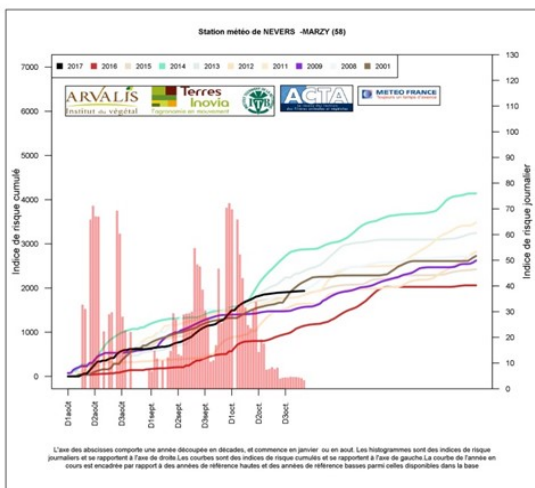
Le risque, évalué par le modèle de l'ACTA, se stabilise et reste dans la moyenne des 10 dernières années.



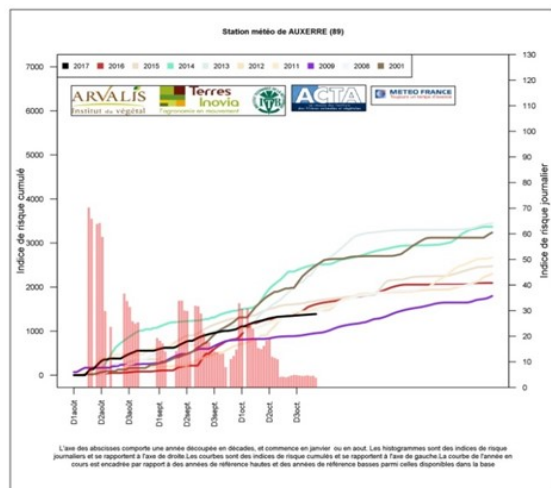
Station météo d'Auxerre (89)



Station météo de Châtillon sur Seine (21)



Station météo de Tavaux (39)



Station météo de Nevers - Marzy (58)

Pas de changement depuis la semaine dernière. Des attaques de limaces sont signalées dans 13% des parcelles.

Les limaces sont présentes. Si la lutte contre les limaces s'avère nécessaire, priorité aux produits de biocontrôle !





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 31 octobre 2017

Les pucerons (Rhopalosiphum padi, Sitobion avenae et autres...) vecteurs de la jaunisse nanisante.

ETAT DES LIEUX

Tableau des observations pucerons du 30/10/2017 classées par espèces et par codes postaux.

En rouge = seuil de 10% atteint ou dépassé

Culture	Code postal	Commune	Entreprise	Variété	Date semis	Stade	% de pieds porteurs de pucerons
Blé tendre d'hiver	21190	CORCELLES-LES-ARTS	FREDON BOURGOGNE		4/9	Z13 : 3e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	21190	MEURSAULT	FREDON BOURGOGNE		7/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	21310	BELLENEUVE	SEPAC FRANCE	LG ABSALON	20/10	Z10 : Levée	1
Blé tendre d'hiver	21360	BLIGNY-SUR-OUCHES	COOP BOURGOGNE DU SUD	CALABRO	11/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	21400	COULMIER-LE-SEC	CA 21	GONCOURT	29/9	Z13 : 3e F Etalee	5
Blé tendre d'hiver	21420	SAVIGNY-LES-BEAUNES	CA 21	Mélange	28/9	Z21 : Debut tallage	5
Blé tendre d'hiver	21490	BRETIGNY	DIJON CEREALES	FRUCTIDOR	6/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	21700	SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX	CA 21	Compil	15/10	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	25250	ETRAPPE	TERRE COMTOISE	Laurier	25/10	Z13 : 3e F Etalee	2
Blé tendre d'hiver	25640	POULIGNEY-LUSANS	CA 25-90	HYFI	2/10	Z21 : Debut tallage	0
Blé tendre d'hiver	25640	POULIGNEY-LUSANS	CA 25-90	RUBISKO	18/10	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	25640	POULIGNEY-LUSANS	CA 25-90	AREZZO	17/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	25680	MONTUSSAINT	CA 25-90	FRUCTIDOR	13/10	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	25770	FRANCOIS	SEPAC EMAGNY	ADVISOR	7/10	Z12 : 2e F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	39120	GATEY	TERRE COMTOISE	SYLLON	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	39140	BLETTERANS	CA 39	GRAINDOR	29/9	Z21 : Debut tallage	0
Blé tendre d'hiver	39410	SAINT-AUBIN	CA 39	LG VELASKO	5/10	Z13 : 3e F Etalee	4
Blé tendre d'hiver	58210	COURCELLES	CA 58	Mélange 4 variétés	12/10	Z12 : 2e F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	58220	CIEZ	AXEREAL	FRUCTIDOR	5/10	Z21 : Debut tallage	0
Blé tendre d'hiver	58240	CHANTENAY-SAINT-IMBERT	KRYSOP - ALTERNATIVE	Mélange	18/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	58270	VILLE-LANGY	AXEREAL	MONDIO	7/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	58400	NARCY	CA 58	FRUCTIDOR	12/10	Z12 : 2e F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	58500	RIX	AXEREAL	APACHE	17/10	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	58500	VILLIERS-SUR-YONNE	KRYSOP - ALTERNATIVE	NEMO	16/10	Z12 : 2e F Etalee	2
Blé tendre d'hiver	58700	PREMERY	CA 58	FRUCTIDOR	25/9	Z13 : 3e F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	70000	VALLEROIS-LE-BOIS	CA 70	FRUCTIDOR	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	4
Blé tendre d'hiver	70100	AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	GIROUX SAS	SOKAL	29/9	Z12 : 2e F Etalee	10
Blé tendre d'hiver	70120	CORNOT	CA 70	CH COMBIN	16/10	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	70120	RENAUCOURT	CA 70	SYLLON	16/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	70130	VEZET	CA 70	FRUCTIDOR	29/9	Z13 : 3e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	70140	PESMES	CA 70	SOKAL	29/9	Z21 : Debut tallage	6



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 31 octobre 2017

Culture	Code postal	Commune	Entreprise	Variété	Date semis	Stade	% de pieds porteurs de pucerons
Blé tendre d'hiver	70140	PESMES	CA 70	LG ABSALON	14/10	Z11 : 1ere F Etalee	10
Blé tendre d'hiver	70150	BAY	CA 70	LG ABSALON	7/10	Z12 : 2e F Etalee	8
Blé tendre d'hiver	70150	HUGIER	CA 70		20/10	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	70170	PORT-SUR-SAONE	EPLEFPA VESOUL	ADVISOR - syllon-absalon	11/10	Z12 : 2e F Etalee	4
Blé tendre d'hiver	70190	BEAUMOTTE-AUBERTANS	TERRE COMTOISE	SY MOISSON	15/10	Z10 : Levée	5
Blé tendre d'hiver	70700	CUGNEY	CA 70	NEMO	5/10	Z13 : 3e F Etalee	10
Blé tendre d'hiver	70700	CUGNEY	CA 70	FRUCTIDOR	15/10	Z11 : 1ere F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	71240	GIGNY-SUR-SAONE	COOP BOURGOGNE DU SUD	IONESCO	9/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	71260	SENOZAN	CA 71	CALABRO	17/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	71270	PIERRE-DE-BRESSE	COOP BOURGOGNE DU SUD	APRILIO	16/10	Z13 : 3e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	71350	ALLEREY-SUR-SAONE	COOP BOURGOGNE DU SUD	LG ABSALON	15/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	71470	MONTPONT-EN-BRESSE	COOP BOURGOGNE DU SUD	RUBISKO	6/10	Z13 : 3e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	89140	PONT-SUR-YONNE	CAPSERVAL	NEMO	17/10	Z11 : 1ere F Etalee	5
Blé tendre d'hiver	89210	CHAMPLOST	CAPSERVAL	calumet	14/10	Z11 : 1ere F Etalee	5
Blé tendre d'hiver	89210	CHAMPLOST	CA 89	BOREGAR	12/10	Z11 : 1ere F Etalee	5
Blé tendre d'hiver	89310	MOULINS-EN-TONNERROIS	SOUFFLET AGRICULTURE	ABSALON	12/9	Z22 : Mi tallage	22
Blé tendre d'hiver	89330	PIFFONDS	CAPSERVAL	GONCOURT	11/10	Z12 : 2e F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	89360	CARISEY	CA 89	mélange	10/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	89580	VALLAN	SOUFFLET AGRICULTURE	LG ABSALON	11/10	Z12 : 2e F Etalee	9
Blé tendre d'hiver	89580	GY-L'EVEQUE	CA 89	RUBISKO	10/10	Z13 : 3e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	90360	LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	CA 25-90	AREZZO	16/10	Z11 : 1ere F Etalee	5
Blé tendre d'hiver	90370	RECHESY	CA 25-90	AREZZO	16/10	Z11 : 1ere F Etalee	2
Blé tendre d'hiver	90400	DORANS	CA 25-90	LAURIER	25/9	Z13 : 3e F Etalee	0
Orge d'hiver	21290	VOULAINES-LES-TEMPLIERS	110 BOURGOGNE	ETINCEL	7/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	21310	TANAY	SEPAC FRANCE	ETINCEL	6/10	Z12 : 2e F Etalee	10
Orge d'hiver	21320	MONT-SAINT-JEAN	SARL PATRICK LEGUY	TOUAREG	1/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	21360	BLIGNY-SUR-OUCHÉ	COOP BOURGOGNE DU SUD	ETINCEL	5/10	Z13 : 3e F Etalee	0
Orge d'hiver	21380	CURTIL-SAINT-SEINE	AGRIDIS ETS BRESSON	ESTEREL	17/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	21420	SAVIGNY-LES-BEAUNE	CA 21	ETINCEL	27/9	Z21 : Debut tallage	4
Orge d'hiver	21450	BAIGNEUX-LES-JUIFS	CA 21	Salamandre	4/10	Z13 : 3e F Etalee	1
Orge d'hiver	21490	BRETIGNY	DIJON CEREALES	ESTEREL	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	21700	SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX	CA 21	Etincel	16/10	Z10 : Levée	2
Orge d'hiver	25680	MONTUSSAINT	CA 25-90	KWS Cassia	13/10	Z10 : Levée	0
Orge d'hiver	39120	LES ESSARDS-TAIGNEVAUX	CA 39	TOUAREG	27/9	Z21 : Debut tallage	2
Orge d'hiver	39140	RUFFEY-SUR-SEILLE	CA 39	KWS Cassia	25/9	Z21 : Debut tallage	20
Orge d'hiver	39230	FROIDEVILLE	TERRE COMTOISE	cassia	27/9	Z21 : Debut tallage	5
Orge d'hiver	39380	VAUDREY	CA 39	ETINCEL	4/10	Z13 : 3e F Etalee	9
Orge d'hiver	58220	COULOUTRE	AXEREAAL	MANGOO	13/10	Z12 : 2e F Etalee	0



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 31 octobre 2017

Culture	Code postal	Commune	Entreprise	Variété	Date semis	Stade	% de pieds porteurs de pucerons
Orge d'hiver	58310	BOUHY	CA 58	ETINCEL	6/10	Z12 : 2e F Etalee	3
Orge d'hiver	58400	NARCY	CA 58	ISOCEL	12/10	Z12 : 2e F Etalee	3
Orge d'hiver	58470	MAGNY-COURS	CA 58	PASSEREL	1/10	Z21 : Debut tallage	0
Orge d'hiver	58500	VILLIERS-SUR-YONNE	KRYSOP - ALTERNATIVE	ISOCEL	6/10	Z13 : 3e F Etalee	0
Orge d'hiver	70120	CORNOT	CA 70	ETINCEL	28/9	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	70130	VEZET	CA 70	ETINCEL	21/9	Z13 : 3e F Etalee	0
Orge d'hiver	70140	MOTÉY-BESUCHE	CA 70	ETINCEL	25/9	Z21 : Debut tallage	50
Orge d'hiver	70170	PORT-SUR-SAONE	EPLEPPA VESOUL	EMOTION	13/10	Z12 : 2e F Etalee	3
Orge d'hiver	70190	RIOZ	TERRE COMTOISE	cassia	7/10	Z12 : 2e F Etalee	20
Orge d'hiver	70700	CHARCENNE	CA 70	ETINCEL	14/10	Z12 : 2e F Etalee	8
Orge d'hiver	71240	SAINT-AMBREUIL	COOP BOURGOGNE DU SUD	ETINCEL	28/9	Z21 : Debut tallage	5
Orge d'hiver	71470	MONTPONT-EN-BRESSE	COOP BOURGOGNE DU SUD	ETINCEL	6/10	Z13 : 3e F Etalee	0
Orge d'hiver	89100	MALAY-LE-PETIT	CA 89	ETINCEL	16/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	89140	PONT-SUR-YONNE	CAPSERVAL	ETINCEL	18/10	Z12 : 2e F Etalee	4
Orge d'hiver	89144	LIGNY-LE-CHATEL	CA 89	ETINCEL	18/10	Z10 : Levée	5
Orge d'hiver	89210	CHAMPLOST	CA 89	ETINCEL	12/10	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	89440	DISSANGIS	110 BOURGOGNE	ETINCEL	3/10	Z13 : 3e F Etalee	3
Orge d'hiver	89580	VALLAN	SOUFFLET AGRICULTURE	ISOCEL	11/10	Z12 : 2e F Etalee	15
Orge d'hiver	89580	GY-L'EVEQUE	CA 89	ISOCEL	5/10	Z13 : 3e F Etalee	0
Orge d'hiver	90360	LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	CA 25-90	RAFAELA	29/9	Z13 : 3e F Etalee	5
Orge d'hiver	90370	RECHESY	CA 25-90	Cassia	26/9	Z21 : Debut tallage	5

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron.

En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

Sur 84 parcelles d'orge et de blé observées non protégées avec des traitements de semences insecticides, les pucerons sont signalés sur la moitié.

Le seuil de 10% de pieds porteurs de pucerons est atteint ou dépassé sur 9 parcelles.

Les premiers pucerons aptères sont observés sur céréales protégées avec des traitements de semences insecticides, semées avant le 1^{er} octobre.

Sur certaines parcelles qui n'ont pas atteint le seuil de 10%, les pucerons sont visibles depuis plus de 10 jours !

Sur les variétés d'orge d'hiver tolérantes (Amistar, Domino, Rafaela), le risque JNO est très limité. Elles sont cependant sensibles aux cicadelles.



Pucerons sur Etincel sans traitement de semence insecticide
semée le 14/10 – stade 2 feuilles



Puceron ailé sur semis du 06/10

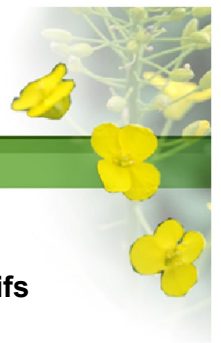


Puceron aptère - sans ailes
sur semis du 06/10

Actuellement, les quelques périodes ensoleillées restent favorables à la colonisation des parcelles par les pucerons.

Surveillez en priorité les parcelles à proximité des maïs et repousses de céréales !





Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

ETAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4.

Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé.

En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles, dès l'émergence de la céréale, sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque.

Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée.

Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires.

Si, à chaque endroit, cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

46 pièges ont été relevés cette semaine.

Ce sont en moyenne 11 cicadelles qui ont été piégées sur 30 plaques engluées.

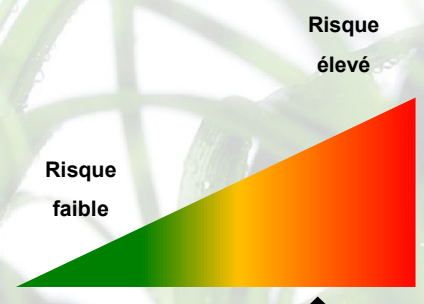
3 pièges ont dépassé le seuil de 30 captures hebdomadaires. On note 52 cicadelles à Moulins-en-Tonnerrois (89), 66 à Gatey (39) et 100 à Vallan (89).

Surveillez les parcelles en fin de persistance du traitement de semence insecticide, semées avant le 1^{er} octobre.

Actuellement, les quelques périodes ensoleillées restent favorables à la colonisation des parcelles par les pucerons.

Surveillez les parcelles abritées du vent, caillouteuses, proches des prairies et de repousses de céréales !

Toutes les variétés de blé et orge sont sensibles au virus transmis par les cicadelles.





Autres ravageurs

Les symptômes de dégâts occasionnés par les ravageurs souterrains sont très comparables entre eux. Pour déterminer le ravageur, il est nécessaire de le chercher dans le sol au niveau du bas de tige et du système racinaire. L'absence de morsure sur le bas de tige permet d'attribuer l'attaque à l'oscinie.

Des dégâts de taupins sont signalés sur des parcelles hors réseau.

Adventices

Les levées précoces de graminées sont nuisibles aux céréales !

C'est le moment d'évaluer les infestations en graminées des parcelles. Les méthodes de lutte alternative sont à mettre en œuvre si possible.

Vous souhaitez avoir une information sur les adventices, visitez le site INFLOWEB ! ([cliquez sur l'image](#))





Annexe

Variétés de blé tendre d'hiver tolérantes au chlortoluron

Accor	Boregar	Espéria	Hypolite	Minotor	Québon	Solveig
Accroc	Boston	Euclide	Hyrise	Mobile	Rebelde	Somca
Acoustic	Brevent	Eureka	Hystar	Mogador	Renan	Sonyx
Adagio	Buenno	Exelcior	Hysun	Montecristo	Ressor	Sophie CS
Addict	Calabro	Exotic	Hyteck	CS	RGT Cesario	Sophytra
Adéquat	Calisol	Expert	Hywin	Mortimer	RGT Cyclo	Sorrial
Adhoc	Calumet	Fairplay	Hyxo	Moskito	RGT	Sorokk
Aérobic	Camp Rémy	Farandole	Hyxpress	Musik	Kilimanjaro	Stereo
Alhambra	Campero	Farinelli	Hyxtra	Mutic	RGT Libravo	Stadium
Aligator	Caphorn	Faustus	Illico	Nemo	RGT	Strauss
Allez y	Capvern	Fenomen	Innov	Nirvana	Montecarlo	Stromboli
Altamira	Caribou	Filon	Inox	Noblesko	RGT Texaco	Sublim
Altigo	CCB Ingénio	Flair	Instinct	Nocibe	RGT Venezia	Sumo
Ambition	Cecybon	Flamenko	Intérêt	Nuage	Richepain	System
Amifor	Cellule	Fluor	Intro	Nucleo	Rimbaud	Sweet
Andalou	Cézanne	Folklor	Invicta	Oakley	Rize	Swinggy
Antonius	Charger	Forblanc	Ionesco	Odyssée	Rodrigo	Syllon
Apache	Chevalier	Forcali	Iridium	Oratorio	Ronsard	Sy Mattis
Aprilio	Chevignon	Fructidor	Isengrain	Oregrain	Runal	Sy Pack
Aramis	Chevron	Gabrio	Isidor	Orloge	Rustic	Sy Tolbiac
Arche	Claire	Galactic	Istabraq	Orvantis	Saint Ex	Tapidor
Arezzo	Colmetta	Galibier	Kalystar	Osrose CS	Samurai	Tentation
Aristote	Compil	Galopain	Kantao	Oxebo	Sankara	Terroir
Arlequin	Complice	Galvano	Koreli	Paindor	Sanremo	Thalys
Artdeco	Conexion	Garantus	Kundera	Pakito	Santana	Tiago
As de cœur	Copernico	Geo	Kylian	Paledor	Scenario	Tiepolo
Ascott	Courtot	Gimmick	Laurier	Palladio	Sebasto	Tittis
Athlon	Craklin	Goncourt	Lazzaro	Paroli	Selekt	Tobak
Atoupic	Croisade	Graindor	Lear	Pastoral	Sepia	Toisonдор
Attitude	Contrefor	Granamax	Levis	Pepidor	Seyrac	Trocadéro
Aubenne	Crousty	Grapeli	LG Abraham	Pericles	Sherlock	Tulip
Auckland	Cupidon	Grillon	LG Absalon	Phileas	Silverio	Uski
Aurele	Dialog	Hendrix	LG Armstrong	Pibrac	Sirtaki	Valodor
Aviso	Diderot	Hybery	LG Ayrtou	Pierrot	Skerzzo	Velours
Azzerti	Dinosaur	Hycrop	Limes	Plainedor	SO 207	Vergain
Bagou	Distinxion	Hydrock	Lorenzo	Player	Sobbel	Volontaire
Bardan	Donator	Hyfi	Lyrik	Popeye	Sofolk CS	Waximum
Barok	Einstein	Hyguardo	Manager	Prévert	Sogby	Zephir
Bastide	Energo	Hyking	Mandragor	PR22R20	Sogood	
Belepi	Enesco	Hymack	Maori	PR22R58	Soissons	
Bermude	Eperon	Hynergy	Marcelin	Pueblo	Sokal	
Boisseau	Ephoros	Hypocamp	Matheo	Quality	Solehio	
Bonifacio	Equilibre	Hypod	Messenger	Quatuor	Solky	

Toutes autres variétés que celles citées dans ces tableaux n'ont pas fait l'objet d'expérimentation. En conséquence, il conviendra d'éviter l'emploi du chlortoluron à 1800g sur ces variétés.

En gras : Nouvelles variétés



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 10 du 31 octobre 2017

Rappel :

Le prochain BSV Grandes Cultures sera édité le 14 novembre 2017



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement